



LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE



La galerie de Cornelis van der Geest - Willem van Haecht, 1628


2016-2017

Année universitaire 2016-2017

UFR des Sciences Humaines

Université Grenoble Alpes

<http://sh.univ-grenoble-alpes.fr/>



Vous êtes inscrit(e) en deuxième année de licence d'histoire de l'art et archéologie, à l'**UFR des Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes

L'UFR des Sciences Humaines regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments de l' ARSH (Arts et Sciences Humaines) : ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

<u>CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES</u>	<u>2</u>
<u>DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS</u>	<u>3</u>
<u>PARCOURS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE</u>	<u>3</u>
<u>PARCOURS LETTRES</u>	<u>12</u>
<u>RÈGLEMENT DES ETUDES HISTOIRE DE L'ART</u>	<u>13</u>
<u>TABLEAUX MCC</u>	<u>22</u>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016 / 2017

1^e semestre 2016/ 2017

DÉBUT DES COURS : Lundi 12 septembre 2016 au matin

FIN DES COURS : Samedi 17 décembre 2016 à 12h

EXAMENS : Du lundi 2 janvier 2017 au vendredi 13 janvier 2017

2^e semestre 2016 / 2017

DÉBUT DES COURS : Lundi 23 janvier 2017 au matin

FIN DES COURS : Vendredi 28 avril 2017

EXAMENS : Du mardi 2 mai 2017 au vendredi 26 mai 2017

2^e session du 1^e et du 2^e semestre à partir du lundi 12 juin 2017

JOURS FERIES

Mardi 1^{er} novembre 2016 (**Toussaint**) ; Vendredi 11 novembre 2016 (**Armistice**) ; Lundi 17 avril 2017 (**Pâques**) ; Lundi 1^{er} mai 2017 (**Fête du travail**) ; Lundi 8 mai 2017 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 25 Mai 2017 (**Ascension**) ; Lundi 5 juin 2017 (**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du mercredi 26 octobre 2016 au soir au jeudi 3 novembre 2016 au matin.

NOËL : Du samedi 17 décembre 2016 à midi au lundi 2 janvier 2017 au matin.

HIVER : Du samedi 18 février 2017 à midi au lundi 27 février 2017 au matin.

PRINTEMPS : Du samedi 15 avril 2017 au matin au lundi 24 avril 2017 au matin.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

SEMESTRE 3				
	CM	TD	Crédits	Coef
UE 1 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	6	6
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 2 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	6	6
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 3 SPECIALITE (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	5	5
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 4 RENFORCEMENT	24 h	24 h	5	5
Option histoire de l'art (1 au choix)				
Techniques des arts				
UE 5 LANGUE : ANGLAIS		24 h	4	4
UE 6 OPTION (1 AU CHOIX)		24 h	4	4
SEMESTRE 4				
UE 7 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	6	6
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 8 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	6	6
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 9 SPECIALITE (1 AU CHOIX)	24 h	24 h	5	5
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 10 PREPRO	24 h	24 h	5	5
Option histoire de l'art (1 au choix)				
Prépro				
UE 11 LANGUE (AU CHOIX)		24 h	4	4
UE 12 OPTION (1 AU CHOIX)		24 h	4	4

Matières fondamentales : Les 4 périodes doivent être prises sur l'année – 2 périodes par semestre.

SEMESTRE 3

UE 1 ET UE 2 – FONDAMENTALES HISTOIRE DE L'ART –48H CM-48H TD – 12 ECTS

Art antique

❖ ARCHEOLOGIE ET ARCHITECTURE DES GAULES ROMAINES

FELLAGUE DJAMILA

Après une présentation des gaulois ainsi que des Gaules romaines et des rappels concernant le vocabulaire d'architecture – qui a été normalement en grande partie acquis en L1 – le cours et les TD seront consacrés à quelques monuments publics ou ensembles monumentaux romains présents sur ces territoires gaulois conquis par Rome. Nous verrons ainsi des édifices célèbres, qui posent néanmoins des problèmes non résolus, comme des monuments moins connus du grand public, mais qui n'en restent pas moins importants. Il pourra aussi être utile de se pencher sur des types d'édifices romains de Rome ou d'Italie pour juger de la fidélité ou non par rapport à un éventuel modèle romain métropolitain comme de la vigueur et de la créativité qui sont à l'œuvre dans ces provinces.

L'objectif de cet enseignement est triple :

- acquérir le vocabulaire de base en architecture antique et avoir une connaissance de différents types d'édifices qui font partie de la panoplie monumentale habituelle d'une ville romaine.
- acquérir quelques bases sur l'histoire de l'art / l'archéologie en Gaule romaine et la civilisation. Nous pourrions ainsi nous arrêter sur des points de civilisation.
- développer un esprit critique. Il s'agit davantage de comprendre que d'apprendre ; entre autres de comprendre les raisonnements que les chercheurs appliquent pour rétablir des données manquantes et de se rendre compte lorsque ces argumentations ne sont pas assez solides.

Cours sur le terrain possible pour une séance.

Bibliographie indicative

De la bibliographie sera donnée au fur et à mesure de l'avancement du cours et des exposés. Voici seulement quelques ouvrages de référence sur l'architecture et sur la Gaule :

BRUNAU (J.-L.), *Les Celtes. Histoire d'un mythe*, Paris, 2014.

GINOUVES (R.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine ...*, CEFR, 84/1 à 3, Paris, 1985, 1992 et 1998.

GROS (P.), *L'architecture romaine. 1. Les monuments publics*, Paris, 2002 (1^{ère} éd. 1996).

GOUDINEAU (Chr.), dir, *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006.

ROMAN (D.), ROMAN (Y.), *Histoire de la Gaule. VI^e siècle av. J.-C.-I^{er} siècle ap. J.-C.*, Paris, 1997.

Art médiéval

❖ L'ART GOTHIQUE INTERNATIONAL

RIVIERE LAURENCE

Ce cours porte sur l'art européen des années 1400, un art qui s'épanouit presque simultanément dans toutes les cours d'Europe entre 1380 et 1420 et parfois au-delà et qui vise à une forme d'universalité de l'expression artistique dans l'Occident latin. Cet art précieux et élégant, au chromatisme éclatant, qui s'empare simultanément de la représentation de la nature et de la perspective tridimensionnelle se déploie dans les moments les plus sombres de la guerre de Cent Ans, de l'épidémie de peste qui ravage alors l'Occident, de la crise morale et spirituelle qui traverse l'Eglise. On analysera ses différentes expressions à partir d'études de cas choisies aussi bien en architecture, peinture (murale, parchemin, textile), sculptures, tissus (tentures de tapisserie, de broderie), orfèvrerie.

Si l'acceptation du terme « gothique international » fait aujourd'hui l'objet d'un consensus parmi les historiens de l'art pour qualifier cette phase particulière du développement artistique de la fin du Moyen

Âge, il n'en était pas de même sous la plume de Louis Courajod qui l'employa pour la première fois dans ses Leçons professées à l'École du Louvre (1887-1896).

Soucieux de débarrasser l'histoire de l'art de l'emprise de l'art italien – depuis Vasari et jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'art italien était perçu comme celui qui avait entièrement façonné la première renaissance du XIVe siècle – ce savant, fondateur de l'École du Louvre et conservateur au musée du Louvre, reconnaissait dans le gothique international la « gothicité universelle » du Nord de la France et des terres flamandes. Aujourd'hui force est de reconnaître que ce débat qui opposait les tenants des arts du Nord à ceux de l'art italien n'est plus de mise. Aussi nous efforcerons nous de dresser un tableau aussi divers que possible, embrassant aussi bien la Toscane et la Flandre, la Provence et Paris, l'Alsace, la Bourgogne et le Berry...

Bibliographie indicative

Pascale CHARRON et J. M. GUILLOUËT (dir), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge*, Paris, Robert Lafond, 2009.

Philippe PLAGNIEUX (dir.), *L'art du Moyen Âge en France*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2010.

Inès VILLELA-PETIT, *Le gothique international. L'art au temps de Charles VI*, Paris, Hazan, 2004.

Art moderne

❖ MICHEL-ANGE ET LA RENAISSANCE

CASSEGRAIN GUILLAUME

Protéiforme et profondément original, l'art de Michel-Ange est historiquement lié à la Renaissance. Formé dans l'atelier de Ghirlandaio, Michel-Ange possède une éducation artistique traditionnelle qui fait de lui une des figures majeures de l'art du XVIe siècle. Pourtant, contrairement à son grand rival Raphaël, Michel-Ange rejette l'idée d'imitation afin d'imposer une singularité, propre au génie individuel du créateur. Ce cours cherchera, à travers l'analyse des œuvres de Michel-Ange, à comprendre comment se met en place une réflexion sur le travail artistique et sur le « sujet » qui viennent perturber les lectures chronologiques.

Bibliographie indicative

P. BAROLSKY, *Michelangelo's Nose. A Myth and Its Maker*, Londres, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1991.

P. BAROLSKY, *The Faun in the Garden. Michelangelo and the Poetic Origins of Italian Renaissance Art*, Londres, University Park, The Pennsylvania State University Press, 1994.

A. CHASTEL, « Les Ignudi de Michel-Ange », *Fables, formes, figures*, Paris, Flammarion, 1978.

R. J. CLEMENTS, *Michelangelo's Theory of Art*, New York, New York University Press, 1961.

R. J. CLEMENTS, *Michelangelo. A Self Portrait*, éd. R. Clements, New Jersey, Englewood Cliffs, 1963.

R. GOFFEN, *Renaissance Rivals. Michelangelo, Leonardo, Raphaël, Titian*, Londres, New Haven, Yale University Press, 2002.

D. SUMMERS, *Michelangelo and the Language of Art*, Princeton University Press, New Jersey, 1981.

C. DE TOLNAY, *Michel Ange*, trad. Français, Paris, Flammarion, 1970.

Évaluation : examen terminal : commentaire d'œuvre ou dissertation.

Art contemporain

❖ HISTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE AU XIX^e SIECLE

GOUJARD LUCIE

Ce cours proposera un parcours de l'histoire de la photographie depuis son invention jusqu'à celle du Kodak (1839-1889). Outre les problématiques techniques, il insistera sur la portée multiple de la photographie à la fois culturelle, esthétique et sociale et présentera quelques exemples d'appropriation de la photographie par certains artistes. L'analyse d'image sera abordée en TD.

Bibliographie indicative

André ROUILLÉ, *La Photographie en France : textes et controverses. Une anthologie, 1816-1871*, Paris, Macula, 1989.

Jean-Claude LEMAGNY, André ROUILLÉ (dir.), *Histoire de la photographie*, Paris, Larousse, 1998.

Michel FRIZOT (dir.), *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1994, rééd., Larousse/A. Biro, 2001.

UE 3 – SPECIALITE – 48H CM/TD – 5 ECTS

À choisir dans les matières fondamentales non prises dans l'UE 1 et l'UE2

UE 4 – RENFORCEMENT – 48H CM/TD – 5 ECTS

UNE OPTION À CHOISIR + TECHNIQUES DES ARTS

❖ CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

NESME LAURENCE

Cours limité à 25 étudiants L2-L3

Législation des musées : la notion de musée, le label "musées de France" et la loi musée 2002, le rôle de l'Etat dans les musées territoriaux.

L'organisation des musées et les missions du conservateur.

L'étude des collections : les activités fondamentales d'inventaire, la documentation des œuvres, l'enrichissement des collections.

La conservation préventive : les risques liés aux catastrophes naturelles, les risques liés à l'environnement, les altérations dues aux risques humains.

La gestion de la conservation préventive : le plan de maintenance, le « chantier des collections », les réserves, le mouvement des collections

La restauration : approche historique et philosophique, la mise en place de normes internationales, naissance d'une déontologie de la restauration, les principes fondamentaux de la restauration.

La restauration : approche technique, les cinq grandes étapes du traitement, exemples.

Conception d'une exposition : un projet scientifique et culturel, montage technique et financier, scénographie et présentation des œuvres.

La communication d'une exposition, les différents publics.

4 séances-découverte :

- visite du musée Hébert

- visite des réserves du musée et rencontre avec une restauratrice papier travaillant sur place

- visite d'art-nucléart

- rencontre avec une restauratrice dans son atelier.

Bibliographie indicative

GOB, André, DROUGUET Noémie, *La muséologie, histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2004.

TOBELEM, Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées*, Paris, Armand Colin, 2007.

C. BRANDI, *Théorie de la Restauration*, Paris, Momum, Edition du Patrimoine, 2001.

J.-P. MOHEM, *Les sciences du patrimoine : Identifier, conserver, restaurer*, Paris, Edition Odile Jacob, 1999.

❖ PATRIMOINE MEDIEVAL

BARBET-MASSIN DOMINIQUE

Un descriptif vous sera fourni lors du premier cours

❖ HISTORIOGRAPHIE : HISTOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ART

BONNET ALAIN

Le cours résumera l'évolution de la discipline à travers ses grands auteurs et les principaux courants historiographiques qui la constituent.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique sera distribuée lors du premier cours.

❖ ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

GABAYET FRANCK

Initiation aux méthodes de l'archéologie préventive, ce cours vise à présenter les aspects méthodologiques et terminologiques des différentes pratiques archéologiques, du début des opérations de terrain jusqu'à leur terme. La période antique en constituera le cadre chronologique privilégié.

Seront successivement abordés, après une présentation de l'histoire, du cadre administratif et législatif et des acteurs de la discipline, les méthodes de prospection, de fouilles, d'enregistrement des données, d'étude des mobiliers, de datation relative et objective des contextes et des objets, pour conclure sur l'interprétation, la réalisation des rapports et la publication des résultats des opérations archéologiques, avec, dans la mesure du possible, des visites de sites ou de laboratoires. Un éclairage particulier sera porté aux techniques de l'archéo-anthropologie.

Bibliographie indicative

Manuels thématiques de la collection « *Archéologiques* », éditions Errance.

J.-P. DEMOULE, F. GILIGNY, A. LEHOERFF, A. SCHNAPP, *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, La Découverte, 2002 (Collection « Guides repères »).

❖ TECHNIQUES DES ARTS

MARTIN PIERRE

Le cours portera sur les techniques de construction au Moyen Âge. Après un aperçu des sources fournissant quelques mentions sur le sujet, on s'intéressera à l'identification des matériaux et à leur mise en œuvre. L'ensemble de la chaîne opératoire du chantier pourra ainsi être passée en revue : implantation et contraintes antérieures, modes de construction, éléments du décor et du second œuvre, traces des activités de chantier. Si la construction monumentale est une source matérielle fondamentale, on pourra également prendre en compte l'architecture civile ou rurale. De cette façon, on abordera la question de l'acquisition des données de terrain, notamment par l'archéologie du bâti, l'ethnoarchéologie ou l'archéologie expérimentale.

Bibliographie indicative

BAUD Anne et al., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996 (« DARA », 13).

BESSAC Jean-Claude et al., *La construction en pierre*, Paris, 1999 (« Archéologiques »).

FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne. Construction et restauration*, 4e éd., Sprimont, 1986.

MORTET Victor, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge, XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1911.

PARRON-KONTIS Isabelle, REVEYRON Nicolas (éd.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde, 9-10 novembre 2001, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, Paris, 2005.

PLAT Gabriel, *L'architecture religieuse en Touraine des Origines au XII^e siècle. L'art de bâtir des Romains à l'an 1100*, Paris, 1939 (« Mémoires de la Société archéologique de Touraine », 7).

SAPIN Christian (dir.), *Les prémices de l'art roman en Bourgogne. D'Auxerre à Cluny, les premiers édifices romans après l'an mil*, Auxerre, 1999.

SAPIN Christian (dir.), *Saint-Étienne d'Auxerre, la seconde vie d'une cathédrale. Sept ans de recherches pluridisciplinaires et internationales (2001-2007)*, Auxerre-Paris, 2011.

TIMBERT Arnaud (éd.), *Chartres. Construire et restaurer la cathédrale : XI^e-XXI^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, 2013 (« Architecture et urbanisme »).

UE 5 – LANGUE – 24H TD – 4 ECTS

❖ ANGLAIS UFR SH

NELSON JUDITH

UE 6 – OPTION – 24H CM/TD– 4 ECTS

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR SH **OU** un Enseignement Transversal à Choix (ETC)
OU un sport **OU** une langue

SEMESTRE 4

UE 7 ET UE 8 – FONDAMENTALES HISTOIRE DE L'ART –48H CM-48H TD – 12 ECTS

Art antique

❖ L'ART TARDO-ANTIQUE

RENAUT LUC

L'objectif de ce cours est d'analyser le contexte d'émergence de l'art chrétien, du II^e au VI^e siècle de notre ère en étudiant la constitution et la signification du répertoire iconographique chrétien, mais aussi les réalisations figurées contemporaines non-chrétiennes (sur différents supports : mosaïques, orfèvrerie, enluminures, ivoires, textiles), en Occident comme en Orient. Seront également abordés les débats autour de l'image (dans la philosophie ancienne, le judaïsme et le christianisme), l'iconographie des cultes nouveaux (ex. culte de Mithra), la sociologie des commanditaires (ex. Paulin de Nole), la question toujours débattue du style (transformation ? décadence ? ou simplement pluralité des modes d'expression ?), etc. Nous mettrons ainsi au jour une période de l'Histoire de l'art peu étudiée en France, pourtant très riche et qui fait actuellement l'objet d'importants renouvellements historiographiques.

Bibliographie indicative

ELSNER Jaś, *Imperial Rome and Christian Triumph. The Art of the Roman Empire AD 100-450*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

FIOCCHI NICOLAI Vincenzo et al., *Les catacombes chrétiennes de Rome*, Turnhout, Brepols, 2000.

SPIER Jeffrey (éd.), *Picturing the Bible : The Earliest Christian Art*, New Haven / London, Yale University Press / Kimbell Art Museum, 2007.

FINNEY Paul Corby, *The Invisible God. The Earliest Christians on Art*, New York / Oxford, Oxford University Press, 1994.

TÖRÖK László, *Transfigurations of Hellenism. Aspects of Late Antique Art in Egypt, A.D. 250-700*, Leiden / Boston, Brill, 2005.

Art médiéval

❖ HISTOIRE DE L'ART DU MOYEN-AGE – ART ROMAN

MARTIN PIERRE

Un large panorama de l'art roman pourra être dressé au travers d'exemples emblématiques en abordant : l'historiographie, les contextes historiques et archéologiques, l'analyse de groupes d'édifices, le décor monumental. Parmi les grands chapitres prévus figureront notamment la naissance de l'architecture romane dans la « France moyenne », les grands sanctuaires de pèlerinage (Conques, Toulouse et Compostelle...), l'architecture des ordres réformés, les chapiteaux sculptés (Saint-Benoît-sur-Loire, Cluny...), les grands programmes de façade (Poitiers, Vézelay...), les peintures murales (Saint-Savin-sur-Gartempe, Berzé-la-Ville...).

Bibliographie indicative

DURLIAT Marcel, *L'art roman*, Paris, 1982 (« L'art et les grandes civilisations »).

PRACHE Anne (dir.), *Initiation à l'art roman. Architecture et sculpture*, Paris, 2002.

TOMAN Rolf, *L'art roman. Architecture – sculpture – peinture*, Cologne, 1997.

VERGNOLLE Éliane, *L'art roman en France. Architecture – sculpture – peinture*, Paris, 1994.

Art moderne

❖ MOBILIER ET AMEUBLEMENT : XVIIIE-XVIIIIE SIECLES

CLERC MARIANNE

Étude du mobilier et de l'art d'habiter en France. Fondées majoritairement sur l'analyse du mobilier parisien, les questions de style, d'ornement et de mode seront abordées sous un angle critique : décalage entre discours et pratique, interrogation des notions de « rocaille », « rococo », « néoclassicisme » et de la diffusion des modèles (Paris-province-transnational). Processus de fabrication, techniques et systèmes de production (corporation, ateliers et manufactures) permettront de mieux comprendre les stratégies économiques et commerciales des artisans-artistes du meuble et de l'ameublement.

Bibliographie indicative

REYNIES N. de, *Le mobilier domestique, principes d'analyse scientifique*, Paris, Inventaire général, 2 vol. 1987.

MEYER D., *Le mobilier de Versailles: XVIIe et XVIIIe siècles*, Dijon, Faton, 2002, 2 vol.

THORNTON P., *L'époque et son style, la décoration intérieure, 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1987

Art contemporain

❖ HISTOIRE DE LA SCULPTURE ET L'ARCHITECTURE AU XIXE SIECLE

BONNET ALAIN

Ce cours a pour objet l'histoire de la sculpture au XIXe siècle à travers ses principaux représentants, de Canova à Rodin. Seront également évoqués les transformations stylistiques et techniques qui conduisent de la statuaire classique aux formes de la modernité et la question de la sculpture publique. En complément de cet enseignement, quelques cours seront consacrés à l'histoire de l'architecture à la même période. Une bibliographie spécifique sera distribuée en début de semestre.

Bibliographie indicative

Catalogue d'exposition : *La sculpture française au XIX^e siècle*, RMN, 1986.

Catalogue d'exposition : *De Carpeaux à Matisse*, 1982.

M. AGULHON, « La statuomanie et l'histoire », *Ethnologie française*, 1978.

M. AGULHON, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaine de 1798 à 1880*, 1979.

J. CASO, *David d'Angers – L'avenir de la mémoire*, 1988.

H. W. JANSON, *Nineteenth Century Sculpture*, 1985.

UE 9 SPECIALITE – 48H CM/TD – 5 ECTS

A choisir dans les matières fondamentales non prises dans l'UE 7 et l'UE8

UE 10 – PREPRO – 24H CM/24H TD – 5 ECTS

UNE OPTION À CHOISIR + PREPRO

❖ PATRIMOINE ANTIQUE

FELLAGUE DJAMILA

Le cours se propose de traiter de quelques aspects du « patrimoine antique », avec des interrogations et des réflexions qui ne sont pas propres au patrimoine antique, mais qui s'appuient principalement sur des vestiges matériels et immatériels de cette époque.

Il conviendra tout d'abord de s'interroger sur la notion moderne de patrimoine, un terme à la mode aujourd'hui, en montrant néanmoins que l'idée d'un héritage commun à préserver est ancienne. On pourra alors se pencher sur le « patrimoine » durant l'Antiquité même, avec par exemple les ruines et les reliques architecturales antiques.

D'autres thèmes pourront être abordés : les différences de conscience sur l'héritage antique, selon les époques ; les remplois ; les pillages et destructions archéologiques, malheureusement encore fréquents malgré une législation internationale développée ; les restaurations ; le patrimoine comme fondement d'une identité culturelle ; les récupérations idéologiques ; l'influence de l'Antiquité sur la création artistique... Les vestiges antiques n'informent pas seulement sur le passé, ils font partie de notre présent, puisqu'ils sont sans cesse restaurés, interprétés, réappropriés, transformés.

Bibliographie indicative

ANDRIEUX (J.-Y.), CHEVALLIER (F.), *Le patrimoine monumental. Sources, objets et représentations*, Rennes, 2014.

CHAPOUTOT (J.), *Le nazisme et l'Antiquité*, Paris, 2012 (1ère éd. 2008).

DEMOULE, (J.-P.), STIEGLER (B.) (dir.), *L'avenir du passé. Modernité de l'archéologie*, Paris, 2008.

FLUTSCH (L.), FONTANNAZ (D.), *Le pillage du patrimoine archéologique. Des razzias coloniales au marché de l'art, un désastre culturel*, Lausanne, 2010.

POLIGNAC (F. de), RASPI SERRA (J.) (dir.), *La fascination de l'antique (1700-1770), Rome découverte, Rome inventée*, Paris, 1998.

TURCAN (R.), *L'archéologie dans l'Antiquité. Tourisme, lucre et découvertes*, Paris, 2014.

❖ PATRIMOINE MODERNE

CLERC MARIANNE

Objets d'art en Dauphiné XVIIe-XVIIIe siècles

L'orfèvrerie, la faïence, l'ébénisterie dauphinoises seront étudiées dans une dynamique d'interactions avec la création parisienne et la production d'autres grands centres régionaux ; cette confrontation permet d'aiguiser le sens de l'observation et de replacer la production locale dans un contexte artistique de circulation des hommes et des objets, des modes et modèles entre la capitale et la province.

Bibliographie indicative

GODEFROY G., GIRARD R., *Les orfèvres du Dauphiné*, Genève, Librairie Droz, 1985.

ROSEN J., FOREST D., *Faïences : la collection du Musée de Grenoble*, Paris, RMN, 1994.

SPILLEMAECKER C., CARCANO M., *Potiers et faïenciers en Dauphiné*, Grenoble, Glénat, 2001.

❖ POLITIQUES ET INSTITUTIONS CULTURELLES

VIGNON BERTRAND

Les premiers cours seront consacrés à une présentation historique des politiques culturelles en France. Les séances suivantes seront dédiées à des rencontres avec des professionnels de structures culturelles : Chargés de production et relations publiques de salles de spectacle vivant, conservateurs de musées, responsables d'actions de sensibilisation dans le cinéma, présidents de festivals, artistes plasticiens...

Ces rencontres se dérouleront en cours ou dans les lieux de pratiques artistiques : Magasin – Centre National d'art Contemporain, La Casemate, Musée dauphinois, l'Atelier Art-Science, la Belle Electrique...

La notation se fera à partir de la participation active et pertinente aux échanges professionnels, et par la constitution d'un dossier présentant une lecture politique et institutionnelle d'une structure culturelle, d'un festival, d'une exposition, d'un concert...

❖ PREPRO

GERBRON CYRIL

UE 11 – LANGUE – 24H TD – 4 ECTS

UE 12 – OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR SH **OU** un Enseignement Transversal à Choix (ETC)
OU un sport **OU** une langue

PARCOURS LETTRES

SEMESTRE 3				
	CM	TD	Crédits	Coef
UE 1 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART 1 AU CHOIX	24 h	24 h	6	3
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 2 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART 1 AU CHOIX	24 h	24 h	6	3
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 3 TEXTES ET CONTEXTES : RENAISSANCE, BAROQUE, CLASSICISME	24 h	24 h	6	3
Textes				
Contextes				
UE 4 RACONTER		72 h	6	3
Le récit littéraire				
Narration et système verbal				
Traitement numérique de corpus				
UE 5 OPTION	12 h	36 h	3	2
Option histoire de l'art (1 au choix)				2
Mythes et légendes au Moyen-Age				1
UE 6 LANGUE VIVANTE		24 h	3	2
SEMESTRE 4				
UE 7 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART 1 AU CHOIX	24 h	24 h	6	3
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 8 FONDAMENTALE HISTOIRE DE L'ART 1 AU CHOIX	24 h	24 h	6	3
Art antique				
Art médiéval				
Art moderne				
Art contemporain				
UE 9 TEXTES ET CONTEXTES : DU CLASSICISME AUX LUMIERES	24 h	24 h	6	3
Contextes				
Textes				
UE 10 DECRIRE		48 h	6	3
Description et réalisme				
Approches stylistiques de la description				
UE 11 PREPRO	12 h	36 h	3	2
Option histoire de l'art (1 au choix)				2
Prépro				1
UE 12 LANGUE VIVANTE		24 h	3	2

Pour les enseignements d'histoire de l'art, voir les descriptifs dans le parcours histoire de l'art

Matières fondamentales : les 4 périodes doivent prises sur l'année – 2 périodes par semestre.

RÈGLEMENT DES ETUDES HISTOIRE DE L'ART

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2016- 2017

DOMAINE : SHS

DIPLOME : LICENCE **NIVEAU** : L1, L2, L3

Mention : Histoire de l'art et Archéologie

Parcours-type :

L1 : *Histoire,*

Lettres

L2 : *Histoire de l'art,*

Lettres

L3 : *Histoire de l'art,*

Lettres

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : formation initiale formation continue

Modalités : présentiel ; enseignement à distance ; convention

alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : xx / 2016

RESPONSABLE DE LA MENTION : LUC RENAUT

RESPONSABLE DE L'ANNEE : DJAMILLA FELLAGUE

GESTIONNAIRE : ISABELLE DELHOTEL

I – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objectifs et compétences acquis lors de la formation

L'objectif premier est l'acquisition d'une culture (en particulier visuelle) et de méthodes de travail, développée sur la base d'un esprit critique et d'une capacité d'analyse autonome du fait artistique (et littéraire dans le cas du double diplôme), dans une approche systématiquement diachronique.

Les trois années de licence d'histoire de l'art permettent d'acquérir une très solide culture générale de l'art occidental et des compétences techniques dans l'optique des métiers de la culture et de la médiation culturelle.

Article 2 : Conditions d'accès

– Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires

– Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.

– Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation

– Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

II – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

Volume horaire de la formation par année :

Parcours Histoire de l'art : **L1 : 480 L2 : 480 L3 : 456**

Parcours Lettres : **L1 : 504 L2 : 552 L3 : 528**

Article 4 : Composition des enseignements

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : **anglais** :

Parcours Histoire de l'art :

Volume horaire : **L1** : TD : 24h **L2** : TD : 24h + 24h d'une autre langue (à choix) **L3** : TD : 24h + 24h d'une autre langue à choix

X obligatoire : S2 S3 S4 à choix S5 S6 à choix

Parcours Lettres :

Volume horaire : **L1** : TD : 48h (langue à choix) **L2** : TD : 48h (langue à choix) **L3** : TD : 48h (langue à choix)

X obligatoire : S1 S2 S3 S4 S5 S6

facultative : S1__ S2__ S3__ S4__ S5__ S6__

Stage :

X obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme) : **en L3 dans les deux parcours**

optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi)

X non crédité

Durée : 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils ne se déroulent pas pendant les heures d'enseignement et qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- Rapport de stage : A remettre 3 semaines avant la date du jury

- Projets tuteurés : Néant

III – CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Article 5 : Modes de contrôles

5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours : Obligatoire

Aux TD : Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.

Dispense d'assiduité : Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure. Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre.

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation

6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	<p>Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$</p> <p>Une année peut être acquise :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Semestre	<p>Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$</p> <p>Un semestre peut être acquis :</p> <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$) sans note éliminatoire. <p>Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.</p>
	<p>Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$</p>

UE	Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise : <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des matières qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l'UE $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	Néant
6.2 – Règle de progression	
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
6.3- Capitalisation des éléments :	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

IV- EXAMENS

<u>Article 7 : Modalités d'examen</u>							
7.1 – Modalités d'examen							
Organisation d'examen	<p>Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.</p> <p>Périodes d'examen :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td style="width: 50%;">session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 2 session 1: 1^{ère} quinzaine mai quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> </table>	Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 2 session 1: 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}
Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}						
Semestre 2 session 1: 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}						
Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}						

	Semestre 4 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}
	Semestre 5 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}
	Semestre 6 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}
7.2 – Absences aux examens		
En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.		
Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>	
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>	
Article 8 – Organisation de la session 2		
Intervalle entre les 2 sessions	La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).	

Report de note de la session 1 en session 2	<p>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</p> <p>En cas d'échec à un semestre : Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières : - les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,</p> <p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.</p>
---	--

V- RESULTATS

Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise. L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 4 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 5 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 6 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Article 10 : Communication des résultats :

Les résultats sont affichés sur le lieu de formation et/ou sur l'ENT

Article 11 : Redoublement

Redoublement	<p><u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteurs de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.</p> <p>Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ;- un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation. <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>

Article 12 : Admission au diplôme

12.1- Diplôme final de Licence

	<p>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</p> <p>Règle de calcul de la note de licence :</p> <ul style="list-style-type: none">- moyenne des notes des semestres 5 et 6
--	---

12.2- Règles d'attribution des mentions

Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p>Passable : ≥ 10 et < 12</p> <p>Assez Bien : ≥ 12 et < 14</p> <p>Bien : ≥ 14 et < 16</p> <p>Très Bien : ≥ 16</p>
----------------	---

12.3- Obtention du diplôme intermédiaire

DEUG	<p>L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.</p> <p>La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.</p>
-------------	---

12.4- Délivrance du Supplément au diplôme	
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.

VI- DISPOSITIONS DIVERSES

Article 13 : Déplacements
Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.
Article 14 : Etudes dans une université étrangère, le cas échéant
Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.
Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers
<p>Etudiants sportifs de haut niveau :</p> <p>En conformité avec les textes et conventions existants, les étudiants ayant le statut de « sportif de haut niveau » peuvent bénéficier, à leur demande, d'aménagements individualisés des modalités de contrôle des connaissances. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné, l'enseignant responsable du Service des Sports et le responsable du parcours.</p> <p><u>Etudiants en situation de handicap :</u></p> <p>Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).</p>
Article 16 : Discipline générale
<p>Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.</p> <p><u>Fraude aux examens et à l'inscription :</u></p> <p>La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.</p> <p>Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.</p>
Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation
Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant
<p>Pour 2016/2017 et 2017/2018</p> <p>Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.</p>

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VDI : IILHAR1 - 106 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VET : IIL2AI - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	
Responsable de l'Année :	

SEMESTRE 3 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 3												
X		UE1 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique			...							
		Art médiéval			...							
		Art moderne			...							
		Art contemporain			...							
X		UE2 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
X		UE3 Spécialité (1 matière à choix)	5	5	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique										
		Ar médiéval										
		Art moderne			...							
		Art contemporain			...							
O		UE4 Renforcement	5	5	...							
X		Option Histoire de l'art			Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	2H	50%			X
		liste (1 matière à choix)			...							
		Techniques des arts			Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	2H	50%			X
O		UE5 LANGUE	4	4	...							
		Anglais			Ecrit et/ou Oral	100%						
X		UE6 OPTION	4	4	...		*					
		liste (1 matière à choix)			...							
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur - Les étudiants doivent choisir dans les UE fondamentales 2 périodes par semestre et étudier les 4 périodes dans l'année.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VDI : IILHAR1 - 106 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VET : IIL2AI - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	
Responsable de l'Année :	

SEMESTRE 3 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 3												
	X	UE1 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	X	UE2 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	X	UE3 Spécialité (1 matière à choix)	5	5			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Ar médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	O	UE4 Renforcement	5	5	...							
	X	Option Histoire de l'art					ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		liste (1 matière à choix)										
		Techniques des arts					ECRIT ET/OU ORAL		100%			
	O	UE5 LANGUE	4	4	...							
		Anglais					ECRIT ET/OU ORAL		100%			
	X	UE6 OPTION	4	4	...		*					
		liste (1 matière à choix)										
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur -

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE					Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :					Code VDI : IILHAR1 - 106			
Responsable de la Formation : LUC RENAUT					Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			
Responsable de l'Année :					Code VET : IIL2AI - 161			
					Date approbation CFVU :			
					N° de version dans l'accréditation : 1			
					Formation Initiale/Formation Continue			
					Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitule de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 3 - NOMBRE D'HEURES								
	X	6	6	UE1 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Art médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	X	6	6	UE2 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Art médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	X	5	5	UE3 Spécialité (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Ar médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	O	5	5	UE4 Renforcement	24*		24*	
	X			Option Histoire de l'art			24	
				liste (1 matière à choix)				
				Techniques des arts	24			
	O	4	4	UE5 LANGUE		24		
				Anglais				
	X	4	4	UE6 OPTION			24	
				Liste (1 matière à choix)				
TOTAL HEURES					96	96	48	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VDI : IILHAR1 - 106 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VET : IIL2AI - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	
Responsable de l'Année :	

SEMESTRE 4 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 4												
	X	UE7 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique			...							
		Art médiéval			...							
		Art moderne			...							
		Art contemporain			...							
	X	UE8 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	X	UE9 Spécialité (1 matière à choix)	5	5	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		Art antique										
		Ar médiéval										
		Art moderne			...							
		Art contemporain			...							
	O	UE10 Prépro	5	5	...							
	X	Option Histoire de l'art (1 matière à choix)			Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	2H	50%			X
		liste (1 matière à choix)			...							
		Prépro			Ecrit et/ou Oral	100%						
	X	UE11 LANGUE	4	4	...		*					
		liste (1 matière à choix)										
	X	UE12 OPTION	4	4	...		*					
		liste (1 matière à choix)			...							
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur - Les étudiants doivent choisir dans les UE fondamentales 2 périodes par semestre et étudier les 4 périodes dans l'année.

DEVE/Service Réglementation et Suivi des Cours

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VDI : IILHAR1 - 106 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VET : IIL2AI - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	
Responsable de l'Année :	

SEMESTRE 4 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 4												
	X	UE7 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	X	UE8 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	6	6			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Art médiéval										
		Art moderne										
		Art contemporain										
	X	UE9 Spécialité (1 matière à choix)	5	5			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Art antique										
		Ar médiéval										
		Art moderne				...						
		Art contemporain				...						
	O	UE10 Prépro	5	5		...						
	X	Option Histoire de l'art (1 matière à choix)					ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		liste (1 matière à choix)										
		Prépro					ECRIT ET/OU ORAL		100%			
	X	UE11 LANGUE	4	4			*					
		liste (1 matière à choix)										
	X	UE12 OPTION	4	4			*					
		liste (1 matière à choix)										
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE					Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :					Code VDI : IILHAR1 - 106			
Responsable de la Formation : LUC RENAUT					Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			
Responsable de l'Année :					Code VET : IIL2AI - 161			
					Date approbation CFVU :			
					N° de version dans l'accréditation : 1			
					Formation Initiale/Formation Continue			
					Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 4 - NOMBRE D'HEURES								
	X	6	6	UE7 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Art médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	X	6	6	UE8 Fondamentale histoire de l'art (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Art médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	X	5	5	UE9 Spécialité (1 matière à choix)	24	24		
				Art antique				
				Ar médiéval				
				Art moderne				
				Art contemporain				
	O	5	5	UE10 Prépro	24*		24*	
	X			Option Histoire de l'art			24	
				liste (1 matière à choix)				
				Prépro	24			
	X	4	4	UE11 LANGUE		24		
				liste (1 matière à choix)				
	X	4	4	UE12 OPTION			24	
				liste (1 matière à choix)				
TOTAL HEURES					96	96	48	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR :SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code VDI : IILHAR1 - 126
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES
Responsable de l'Année :	Code VET : IIL2AT - 161
	Date approbation CFVU :
	N° de version dans l'accréditation : 1
	Formation Initiale/Formation Continue
	Présentiel

SEMESTRE 3 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 3												
X		UE1 Fondamentale histoire de l'art	6	3	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
X		UE2 Fondamentale histoire de l'art	6	3	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
O		UE3 Textes et contextes : Renaissance, baroque, classicisme	6	3			*					
		Contextes										
		Textes										
O		UE4 Raconter	6	3			*					
		Le récit littéraire										
		Narration et système verbal										
		Traitement numérique de corpus										
O		UE5 OPTION	3	2								
X		Option Histoire de l'Art (1 matière à choix)		2	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	2H	50%			X
		Mythes et légendes au Moyen Age		1			*					
O		UE6 Langue	3	2			*					
		Langue vivante										
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur - Les étudiants doivent choisir dans les UE fondamentales 2 périodes par semestre et étudier les 4 périodes dans l'année.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES Code VDI : IILHAR1 - 126
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE.P.LETTRES Code VET : IIL2AT - 161
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	Date approbation CFVU :
Responsable de l'Année :	N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel

SEMESTRE 3 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 3												
	X	UE1 Fondamentale histoire de l'art	6	3			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	X	UE2 Fondamentale histoire de l'art	6	3			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	O	UE3 Textes et contextes : Renaissance, baroque, classicisme	6	3			*					
		Contextes										
		Textes										
	O	UE4 Raconter	6	3			*					
		Le récit littéraire										
		Narration et système verbal										
		Traitement numérique de corpus				...						
	O	UE5 OPTION	3	2		...						
	X	Option Histoire de l'Art (1 matière à choix)		2			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		Mythes et légendes au Moyen Age		1		...	*					
	O	UE6 Langue	3	2		...	*					
		Langue vivante										
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : LUC RENAUT Responsable de l'Année :					Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES Code VDI : IILHAR1 - 126 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES Code VET : IIL2AT - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 3 - NOMBRE D'HEURES								
	X	6	3	UE1 Fondamentale histoire de l'art	24	24		
				Au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA				
	X	6	3	UE2 Fondamentale histoire de l'art	24	24		
				Au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA				
	O	6	3	UE3 Textes et contextes : Renaissance, baroque, classicisme	24*	24*		
				Contextes	24			
				Textes		24		
	O	6	3	UE4 Raconter		72*		
				Le récit littéraire		24		
				Narration et système verbal		24		
				Traitement numérique de corpus		24		
	O	3	2	UE5 OPTION		24*	24*	
	X		2	Option Histoire de l'Art (liste)			24	
			1	Mythes et légendes au Moyen Age		24		
	O	3	2	UE6 Langue		24*		
				Langue vivante		24		
TOTAL HEURES					72	192	24	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES Code VDI : IILHAR1 - 126 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES Code VET : IIL2AT - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	
Responsable de l'Année :	

SEMESTRE 4 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 4												
	X	UE7 Fondamentale histoire de l'art	6	3	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	X	UE8 Fondamentale histoire de l'art	6	3	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	3H	50%			X
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	O	UE9 Textes et contextes : du classicisme aux Lumières	6	3			*					
		Contextes										
		Textes										
	O	UE10 Décrire	6	3			*					
		Description et réalisme										
		Approches stylistiques de la description										
	O	UE11 Prépro	3	2	...							
	X	Option Histoire de l'Art		2	Ecrit et/ou Oral	50%	ECRIT	2H	50%			X
		liste option HA (1 matière à choix)										
		Pré-pro		1	...		*					
	O	UE12 LANGUE	3	2	...		*					
		Langue vivante			...							
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur - Les étudiants doivent choisir dans les UE fondamentales 2 périodes par semestre et étudier les 4 périodes dans l'année.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code VDI : IILHAR1 - 126
Responsable de la Formation : LUC RENAUT	Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/P.LETTRES
Responsable de l'Année :	Code VET : IIL2AT - 161
	Date approbation CFVU :
	N° de version dans l'accréditation : 1
	Formation Initiale/Formation Continue
	Présentiel

SEMESTRE 4 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 4												
	X	UE7 Fondamentale histoire de l'art	6	3			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	X	UE8 Fondamentale histoire de l'art	6	3			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA										
	O	UE9 Textes et contextes : du classicisme aux Lumières	6	3			*					
		Contextes										
		Textes										
	O	UE10 Décrire	6	3			*					
		Description et réalisme										
		Approches stylistiques de la description										
	O	UE11 Prépro	3	2								
	X	Option Histoire de l'Art		2			ECRIT ET/OU ORAL		100%			
		liste option HA (1 matière à choix)										
		Pré-pro		1			*					
	O	UE12 LANGUE	3	2			*					
		Langue vivante										
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : SCIENCES HUMAINES

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L2 SHS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE/ PARCOURS LETTRES					Intitulé Diplôme : LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VDI : IILHAR1 - 106 Intitulé Etape : L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE Code VET : IIL2AT - 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Parcours pédagogique (le cas échéant) :								
Responsable de la Formation : LUC RENAUT								
Responsable de l'Année :								
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 4 - NOMBRE D'HEURES								
	X	6	3	UE7 Fondamentale histoire de l'art	24	24		
				1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA				
	X	6	3	UE8 Fondamentale histoire de l'art	24	24		
				1 matière au choix antique, médiéval, moderne, contemporain : id L2HA				
	O	6	3	UE9 Textes et contextes : du classicisme aux Lumières	24*	24*		
				Contextes	24			
				Textes		24		
	O	6	3	UE10 Décrire		48*		
				Description et réalisme		24		
				Approches stylistiques de la description		24		
	O	3	2	UE11 Prépro		24*	24*	
	X		2	Option Histoire de l'Art			24	
				liste option HA (1 matière à choix)				
			1	Pré-pro		24		
	O	3	2	UE12 LANGUE		24*		
				Langue vivante		24		
TOTAL HEURES					72	168	24	

Service com SH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Accueil / Sclolarité : RDC ARSH1

Pôle Sclolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Sclolarité L2-L3

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de sclolarité :

Martine ANINAT 04 76 82 73 52

Coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Référent handicap ARSH Anne LANFRANCHI 04 76 82 73 55